

Rapport d'activités 2007



ML aubagne
mission locale

G.I.P. **Mission Locale** Aubagne Bassin de l'Huveaune



Formation solaire : une mobilisation de tous pour l'accès à la qualification

Edito

L'année 2007 se termine sur un sentiment contrasté : d'une part, la certitude d'avoir rempli notre mission auprès des jeunes qui s'adressent à notre Mission locale, d'autre part le constat que la situation de ces jeunes dans les secteurs de l'emploi bien sûr, mais aussi la santé et le logement reste très difficile.

Si la précarité dans laquelle se trouvent les jeunes se lit bien sûr dans les chiffres du chômage, elle se manifeste aussi au travers les diverses aides apportées par la Mission locale dans le domaine de la santé, des déplacements, du logement. Plus de 135 000 € en 2007 !

Je mesure au quotidien l'implication de chacune et de chacun dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes. Les chiffres que vous trouverez dans ce rapport d'activité sont éloquentes. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la Mission locale, les marraines et parrains, mais aussi tous ceux qui travaillent à aider les jeunes à construire leur avenir.

En même temps, je ne peux que déplorer l'insuffisance des moyens financiers octroyés à la Mission locale, en particulier pour l'accompagnement des jeunes les plus en difficulté relevant du CIVIS. L'Etat a en effet bloqué pendant 5 mois le versement des allocations interstitielles pour nous contraindre à réduire ces dépenses. Au final, le versement annuel moyen s'élève cette année à 349 € (il était de 556 € en 2006) alors que le texte de loi prévoit que cette allocation peut aller jusqu'à... 900 € par jeune. Difficile d'admettre que l'Etat ne provisionne même pas les sommes nécessaires aux lois qu'il édicte !

Fin 2007, le plan d'action pluriannuel est venu confirmer un statu quo des financements jusqu'en 2010. Alors même que le budget alloué au fonctionnement du CIVIS ne couvre que 80 % des salaires des conseillers qui se consacrent à cette commande de l'Etat.

Le refus de prendre en compte l'augmentation du coût de la vie ainsi que l'évolution des carrières dans le cadre de la convention collective nationale engendre des charges financières supplémentaires qui déséquilibrent le budget des Missions locales.

Sans parler des incertitudes liées au FSE.

Je tiens à dire et à répéter que sans le soutien sans faille des élus de notre territoire, nous ne serions plus en mesure de remplir notre mission d'accueil et d'accompagnement des jeunes.

Pour finir, je tiens à saluer tous ceux, élus du conseil régional, de l'Agglo, les professionnels, les jeunes, qui ont su se mobiliser au mois de décembre pour obtenir l'engagement de l'Union climatique de France après son refus de validation de la formation aux métiers du solaire.

Les jeunes que nous accueillons dans nos missions locales méritent notre soutien.

Sans démagogie, mais avec ténacité.

Les jeunes accueillis à la Mission Locale

Hausse du chômage des jeunes

Dans un contexte de baisse du chômage des jeunes inscrits en catégorie 1 de 7,7% en PACA et de 7,2% sur le département, le chômage des jeunes du territoire de la Mission locale augmente de 4%, (DEFM : 885). Par contre, la catégorie 6 baisse de 8% (DEFM : 163).

Les 1^{ers} accueils en hausse

Dans un contexte de baisse démographique de la classe d'âge qui nous concerne, l'activité de premier accueil (931jeunes) marque une hausse de 3 % par rapport à 2006. L'analyse de la co-traitance avec l'ANPE montre que près d'un jeune sur 3 orientés par l'agence en PPAE est un nouvel accueil. Le nombre de jeunes en contact accuse par contre une très légère baisse avec la réception de 2288 jeunes sur l'année. Concernant le suivi, le nombre d'entretiens diminue (6573, moins 11%) et revient au niveau de 2005. L'antenne de la Bouilladisse reçoit 148 jeunes.

Autant de jeunes non qualifiés

La répartition des niveaux connaît de légères variations. Plus marquée depuis deux années, la part des jeunes de niveau inférieur au CAP se maintient à 29% tandis que la proportion de jeunes ayant un niveau baccalauréat (ou équivalent) et plus baisse de 2 %.

Forte hausse des jeunes de 16/17 ans

220 jeunes de 16/17 ans sont reçus pour la première fois, soit une augmentation de près de 21 %. La tranche des jeunes de plus de 22 ans diminue par contre de 7 %. Par l'effet des cumuls à l'intérieur d'une même tranche d'âge, les jeunes mineurs représentent 18 % de l'ensemble des jeunes accueillis en 2007.

Des partenariats diversifiés

37 jeunes viennent à la Mission locale sur orientation de l'Education nationale. La présence de Cap Emploi/HEDA chaque mois permet la réception de 16 jeunes travailleurs handicapés. Si certains d'entre eux sont dirigés sur les centres de pré-orientation, pour d'autres la Mission locale joue le rôle de soutien à la patience durant le long délai d'attente qui précède une entrée sur un dispositif spécialisé.

Le suivi partagé fonctionne sur les communes de St Zacharie, Auriol, Cuges les Pins, La Penne sur Huveaune et Gèmenos. Chaque mois, des conseillers de la Mission locale et des agents des communes consacrent un temps d'échange sur la situation des jeunes qu'ils connaissent en commun. Ce fonctionnement, adopté depuis l'ouverture de l'antenne de la Bouilladisse s'appuie sur les relations développées dans le cadre du réseau d'agents relais d'accueil.

La Mission Locale a d'autre part organisé une permanence mensuelle commune entre l'Armée de terre, l'Armée de l'air, la Gendarmerie, la Marine et la Légion Etrangère. La formule a permis à de nombreux jeunes d'obtenir des renseignements complets et variés sur leurs différentes carrières possibles.

Aubagne	1 377
Auriol	171
Belcodène	12
Cuges les Pins	101
La Bouilladisse	72
La Destrousse	50
Gèmenos	74
La Penne sur Huveaune	118
Peypin	77
Roquevaire	153
Saint Savournin	18
Saint Zacharie	65

Les partenariats sur le territoire

Une clause d'insertion dans les marchés publics locaux

Après avoir participé à l'élaboration de la charte de la communauté d'agglomération "la commande publique au service de l'emploi et de l'insertion", la Mission locale est intervenue pour le recrutement de cinq jeunes sur la dizaine d'opérations réalisées avec l'article 14 du code des marchés publics générant 5338 heures de travail « clausées ». Ces premières réalisations mettent en évidence la complexité de la mise en œuvre de cette orientation impliquant beaucoup de négociations entre les différents acteurs des opérations et suggérant la nécessité de créer un poste dédié à cette activité afin de dégager le maximum d'efficacité.

L'implication dans l'observation territoriale

Aux côtés de l'Etat, du Conseil Régional et des acteurs locaux des champs de l'emploi et de la formation, la Mission locale participe aux travaux d'analyse menés en Equipe territoriale et en COTEF. Elle s'approprie les éléments de connaissance produits par chacun des acteurs et les nourrit des éléments propres de son activité en portant la demande sociale, les caractéristiques du public jeune et l'évolution des principales problématiques d'insertion rencontrées. Au dernier trimestre, elle est associée à la construction de l'état des lieux préfigurant la mise en place du CUCS d'Aubagne pour déterminer les axes prioritaires d'intervention pour l'emploi et l'insertion.

Elle participe également à l'observatoire élargi des ruptures scolaires des jeunes de moins de 16 ans aux côtés de la MGIEN, du CIO, des chefs d'établissements locaux et des acteurs locaux de la prévention. Elle y joue un rôle de structure ressource mobilisable quand les jeunes atteignent l'âge de 16 ans et ont terminé leur scolarité obligatoire.

La Mission locale, actrice locale de la cohésion sociale

Animant la commission insertion professionnelle du CISPD, la Mission locale traite, avec ses partenaires, des problématiques liant insertion professionnelle et prévention de la délinquance : la combinaison justice, santé et insertion professionnelle, la coopération avec l'Université pour l'organisation à Aubagne avec les intervenants sociaux aubagnais d'un des modules du Diplôme universitaire « adolescents difficiles », la prévention de la récidive et l'insertion professionnelle, la combinaison de l'action d'insertion professionnelle avec une action éducative pour les 16-17 ans, la prévention et la lutte contre les discriminations.

Elle poursuit son rôle d'animatrice au sein du dispositif DSU sur trois quartiers d'Aubagne, avec le suivi partagé des jeunes (40). Toutes les six semaines, un examen de situations individuelles est fait par le collectif d'intervenants permettant la définition d'axes concertés d'intervention. Il est convenu entre tous les participants qu'aucun document écrit ne soit élaboré et ne circule au sujet des jeunes, ainsi qu'aucune information relative à leur vie privée ne soit transmise à l'extérieur de ce collectif.

Une proximité avec l'environnement économique

La Mission locale a participé au rendez-vous des acteurs économiques à l'occasion de l'anniversaire des 40 ans du Syndicat des Industriels des Paluds, en tenant un stand présentant sa fonction d'ingénierie formation au service du développement local, et en intervenant dans un atelier relatif à l'emploi au Pays d'Aubagne.

L'orientation et la mobilisation des jeunes

Mobilisation : l'attrait de Pass Avenir

La Mission Locale a mis en place, en amont de sa prescription au SEDOP des actions collectives volontaristes permettant aux jeunes de découvrir l'intérêt de réfléchir collectivement à la construction de leur projet professionnel. En deux mois, 25 jeunes y participent. La dynamique de groupe favorise la transition vers le SEDOP et réduit les déperditions et abandons de parcours.

Le Sedop : une ressource incontournable

181 jeunes bénéficient des services du SEDOP, soit une augmentation d'environ 71% par rapport à 2006. Après un démarrage difficile de ce dispositif d'orientation, les organismes de formation et la Mission locale se sont concertés avec les services de la Région pour améliorer le positionnement de cette nouvelle ressource.

La possibilité pour les jeunes en ETAPS de bénéficier du SEDOP en cours de parcours est systématisée. De même, les nouvelles procédures demandées par le Conseil Régional pour l'entrée en formation qualifiante conduisent les jeunes positionnés à effectuer un bilan en SEDOP afin de valider leurs projets. Cette année, le SEDOP a innové avec la mise en place d'ateliers informant sur des filières professionnelles concernant les secteurs d'activité offrant des opportunités d'emploi. Ces ateliers ont vocation à donner aux jeunes une meilleure connaissance du marché du travail local. Une réflexion est menée pour favoriser la rencontre entre les jeunes et les professionnels directement sur les lieux de travail.

ETAPS : des parcours plus fiables

L'installation des ETAPS sur le territoire a nécessité un travail de proximité entre les trois organismes impliqués dans le dispositif et la Mission locale. Les partenaires ont partagé leur expertise

pour mieux répondre aux objectifs définis dans le cadre de cet espace du service public régional de formation permanente et d'apprentissage. Prescriptrice du dispositif, la Mission locale a joué un rôle de facilitateur notamment pour les actions collectives favorisant la citoyenneté et l'intégration dans l'environnement. Les ETAPS permettent aux jeunes d'acquérir les savoirs fondamentaux, de préparer l'accès à une formation qualifiante et de participer à la vie locale.

133 jeunes ont bénéficié du dispositif dont 55 nouvelles entrées. L'accent est mis sur la fiabilisation des parcours avec la définition d'une phase de positionnement en amont et un accompagnement renforcé pendant la formation.

Information professionnelle : zoom sur trois secteurs

Avec la participation d'entreprises, trois secteurs d'activité ont été présentés aux jeunes : les secteurs de la santé, de l'agriculture et de la serrurerie métallerie, tous trois porteurs d'emploi sur le territoire.

40 jeunes en questionnement sur leur devenir professionnel dont certains pour la première fois en contact avec la Mission Locale, ont profité des différentes initiatives proposées : informations collectives, échanges avec des professionnels et des formateurs, visites en entreprise. Ces dernières confirment leur intérêt chez les jeunes pour appréhender les conditions d'accès et d'exercice des métiers.

L'atelier mécanique se réorganise

Son activité a concerné 16 jeunes en 2007, dont la majorité bénéficie d'un accompagnement renforcé à la Mission locale. La vie de l'atelier a été marquée en 2007 par une rénovation de son fonctionnement et le renforcement de son encadrement. Ouvert à la vie locale, un groupe de neuf jeunes, dont une fille le compose depuis septembre.

L'accès à l'emploi

Accès à l'emploi : la persistance de la précarité

Les contrats de travail connus de la Mission locale et signés par les jeunes sont en baisse de 5 %. Hors alternance, sur les 634 contrats recensés, les CDI à temps plein ou partiel ont une part de 25% et les contrats aidés (56) profitent peu aux jeunes. 79 contrats en alternance sont signés. Le nombre important de CDD et missions d'intérim confirme le constat partagé par la Mission locale, l'ALE et les membres de l'équipe territoriale que les jeunes sortent plus difficilement du chômage que les adultes.

CIVIS : des résultats et des paradoxes

384 jeunes (+ 21 %) sont suivis, dont 179 entrés dans l'année. L'application par la Mission locale du décret concernant le CIVIS et son allocation interstitielle a entraîné une consommation rapide de l'enveloppe (50 537 € sur l'année) provoquant le blocage de l'allocation entre mai et septembre. Le travail opéré en interne pour un recentrage vis à vis du public bénéficiaire a conduit à un ralentissement des entrées. En fin d'année, les objectifs de la convention sont presque remplis (- 6 jeunes).

Le programme concerne surtout les jeunes qui disposent d'un projet professionnel défini et éprouvent des difficultés quelquefois récurrentes d'accès à l'emploi. Si l'usage des ressources d'accompagnement est important, l'évaluation du temps nécessaire pour atteindre l'emploi reste cependant complexe car liée à l'environnement économique et aux solutions professionnelles durables qu'il offre. 287 jeunes connaissent néanmoins dans l'année une situation d'emploi (76,7 %) ou de formation (23,3 %). 94 jeunes sortent du programme en emploi durable, dont 37 avec un niveau inférieur au CAP.

Avec un versement moyen annuel par jeune de 349 euros (556 en 2006), l'allocation CIVIS est au

final octroyée à 128 bénéficiaires (- 25 %), soit 1 jeune sur 3 du programme 2007. Alors qu'entre mai et septembre l'allocation manquait aux jeunes, l'année s'achève sur la consommation de seulement 91,8 % de l'enveloppe annuelle.

PPAE : l'annonce du DUDE

Les objectifs de la convention signée avec l'ALE du pays d'Aubagne pour l'accompagnement de 185 jeunes en PPAE sont atteints dès le mois de juillet. Parmi eux, la part des jeunes résidant hors Aubagne reste importante, représentant 47 %. Les nouvelles dispositions imposées par le programme sont respectées avec un délai de réception des jeunes dans les 10 jours.

L'année s'achève sur les préparatifs liés à l'arrivée prévue en 2008 de la connexion à DUDE, le dossier unique du demandeur d'emploi, déjà en place dans les réseaux ANPE et Assedics. DUDE a la particularité, en un seul dossier informatique, de regrouper les données des demandeurs d'emploi émanant des différents acteurs du SPE et de la co-traitance intervenant dans leurs suivis. Dans la gestion de la co-traitance, il automatisera les échanges de données entre l'ANPE et la Mission locale pour les jeunes suivis en PPAE. 14 personnels sont initiés à sa prise en main sur une journée de formation.

La collaboration avec l'ANPE s'illustre aussi par la participation de la Mission locale à un forum commerce organisé en octobre à La Penne sur Huveaune.

Réseau de parrainage : une présence forte

19 bénévoles composent le réseau. La Mission locale a souhaité les rapprocher des différentes initiatives mises en œuvre sur le territoire. Ainsi les parrains ont été associés au développement en direction des entreprises du projet portant sur l'égalité professionnelle et la mixité au travail. Le CIDF est intervenu à plusieurs reprises pour sen-

sibiliser les bénévoles à l'élargissement des choix professionnels.

La Mission Locale a également fait appel aux parrains pour accompagner vers l'emploi les jeunes suivis par le CLLAJ déjà engagés dans des démarches d'accès à un logement autonome.

Ils se sont enfin impliqués dans les ateliers organisés par la Mission Locale pour mieux préparer les jeunes aux exigences des recrutements en entreprises, comme les ateliers TRE et la préparation à l'entretien d'embauche.

Le travail réalisé par les parrains en 2007 s'est traduit par l'accompagnement de 70 jeunes, dont 39 se concluent par des entrées en emploi ou en formation.

Dispositif ARA : le réseau concrétise

A trois reprises, les animateurs des points emplois d'Auriol, Cuges les Pins, La Destrousse, La Bouilladisse et Saint Zacharie se retrouvent avec la Mission locale autour de leurs pratiques et leur organisation. Un travail de capitalisation des ressources de chacun s'engage, doublé d'une analyse des pratiques. En juin, la commune de La Destrousse et le groupe organisent une initiative publique en faveur des contrats en alternance. Elle illustre la reconnaissance du travail du réseau et s'octroie la participation d'une trentaine de jeunes souvent accompagnés de leurs familles.

Entretien d'embauche : l'atelier se pérennise

52 jeunes et 12 entreprises ont été réunis sur 8 ateliers autour de l'entretien d'embauche à la Mission locale. Les jeunes qui s'intéressent à la démarche ou ont à passer un entretien viennent y chercher un peu de théorie pour mettre toutes les chances de leur côté.

Les entreprises se prêtent volontiers au jeu,

conscientes de l'intérêt de rencontres entre demandeurs et offreurs d'emploi. En aidant les jeunes, certaines disent trouver dans l'action un petit espace d'humanité.

Atelier TRE : une ressource prise

133 jeunes fréquentent l'atelier hebdomadaire, dont 35 connaissent une situation emploi dans les 3 mois qui suivent leur participation. Basé sur un travail collectif et l'utilisation du point multimédia, il répond aux besoins de jeunes sans situation, désireux de renforcer leurs méthodes pour trouver l'emploi souhaité.

Les ateliers d'insertion ont des projets

26 jeunes signent un CAE dans l'un des ateliers ou chantiers d'insertion d'Evolio : 7 pour l'atelier confection, 8 en aménagement paysager et 11 en micro-informatique.

L'année a été marquée par la participation active de l'atelier@costumes au 25ème anniversaire du théâtre Le Coemedia d'Aubagne. Les salariés se sont mobilisés autour du théâtre avec des jeunes de l'atelier mécanique et d'autres de la ML dans la construction de leur projet professionnel. Ils ont mis en commun leurs talents pour réaliser avec l'aide d'une plasticienne une fresque géante, pour habiller en costumes des mannequins grandeur nature et reconstituer en miniature un décor de plateau technique. Ensemble, ils ont participé à des représentations théâtrales, débattu avec un metteur en scène et profité d'un atelier d'écriture sur la thématique.

De son côté, l'atelier « informatique solidaire » a été associé par la communauté d'agglomération à la réalisation d'un projet pour équiper le village de Konséguéla au Mali de postes informatiques et former sa population locale à leur utilisation.

L'accès à la qualification

Région : Une offre de formation stable

Les actions de l'Espace territorial d'accès à la qualification restent la principale ressource de formation sur le territoire. L'offre de formation largement utilisée par les jeunes a été globalement identique à l'année précédente.

758 jeunes ont suivi une formation dont 329 sont nouvellement entrés dans une action de formation préparatoire, qualifiante ou professionnalisante. Sur une trentaine de métiers différents, 47% d'entre eux ont validé un diplôme.

Les entrées 2007 en formations qualifiantes ont été marquées par la mise en place de commissions de recrutement dans les organismes de formation. La Mission locale, par la connaissance qu'elle a des parcours et des objectifs des candidats, rend lisible le sens de sa prescription. Elle reçoit après la commission les jeunes non retenus et, à partir des motifs de non-recrutement, réinitie avec eux un parcours vers leurs objectifs.

Installateur solaire : une expérimentation réussie

En l'absence de titre professionnel national sur ce secteur au moment de la formation, cinq stagiaires s'inscrivent en candidat libre sur le CAP d'installateur thermique et réussissent les épreuves.

En fin de cursus, tous les stagiaires connaissent une situation positive : 11 en emploi principalement chez des installateurs de chauffe-eau solaire et 3 poursuivent sur la voie de la formation professionnelle.

Eu égard aux résultats positifs, aux points de vue des participants jeunes et adultes, aux attentes des professionnels et des acteurs publics des politiques d'énergie et du développement, la Mission locale et la Région oeuvrent pour que cette formation expérimentale perdure. Ainsi, l'action sera reconduite en décembre 2007 avec une inscription au programme régional de formation, une extension du contenu au photovoltaïque, et une validation par un certificat de qualification professionnelle

créé en juin 2006, Elus, stagiaires, professionnels, Education nationale et Mission locale se mobilisent pour que la branche professionnelle concernée agrée cette validation au Pays d'Aubagne.

Alternance : une année contrastée

116 jeunes fréquentent régulièrement la Mission locale pendant la campagne apprentissage, notamment lors des « mercredis de l'alternance » qui alternent accueil individuel, rencontres avec des CFA, atelier de recherche d'emploi avec travail sur offres. La campagne 2007 reste marquée par une insuffisance d'offres malgré une collaboration renforcée avec certains CFA et le CAD de la Chambre des métiers. A l'heure des bilans, 79 jeunes sont cependant engagés dans la voie de l'alternance, entre contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage. La déclinaison locale de l'accord CNML/EDF pour le recrutement de contrats en alternance, si elle ne se traduit pas en contrat signé, concerne 10 jeunes qui candidatent via l'Internet sur des postes ouverts hors du bassin d'emploi. Pour la seconde année enfin, une présence régulière est exercée au sein du CFA de Saint Maximin où 41 jeunes sont rencontrés, résidants en grande majorité des communes hors Aubagne. Cette action, précisée par une convention pour la réussite des jeunes, s'engage dans la prévention des ruptures de contrat et s'appuie sur la complémentarité des missions des deux acteurs.

Ateliers d'écriture : le désir du dire

« Amours é-crits », c'est le titre évocateur des histoires de vies recueillies dans le livret des ateliers d'écriture 2007. Cette année encore, la Mission locale et Aubagne ville lecture réunissent de nouveau les jeunes en formation dans cette aventure toujours renouvelée avec bonheur. Intégrés dans les temps de formation, les ateliers concernent 40 jeunes de trois filières de formation. Ils se concluent par une lecture des

La lutte contre les discriminations

Vécu : des jeunes racontent

La Mission Locale a poursuivi son travail pour rendre lisible les différentes formes de discriminations dont sont victimes les jeunes au quotidien. En dehors d'un registre anonymé recueillant des témoignages professionnels de l'équipe, la structure a donné la parole aux jeunes.

Ainsi est née l'idée de réaliser un document sonore. Une sociologue, entre Noël et jour de l'an, a rencontré quatre jeunes prêts à partager leurs vécus et à enregistrer leurs récits. Le CD intitulé « C'est pas moi qui débloque ! » servira d'outil pour initier des débats auprès des jeunes, des professionnels et des entreprises.

Discriminations : l'assistance d'un juriste

Quand ils en ressentent le besoin, les jeunes qui se sentent victimes de discrimination cherchent un interlocuteur averti à qui expliquer leurs problèmes. Si elle n'a pas en interne de compétences spécialisées en droit, la Mission locale dispose désormais d'une assistance téléphonique juridique, destinée à soutenir les conseillers dans leurs accompagnements. Ils disposent ainsi d'une réponse technique et de conseils en cas de litiges sur les démarches concrètes à suivre avec les jeunes. Cette action concerne toutes les discriminations pouvant s'exercer dans le monde du travail. Elle vise à renforcer chez les jeunes le sentiment d'appartenance à une société de droit et participe à l'acquisition de la citoyenneté.

Accès aux droits : la croissance des demandes

Les conseillers le soulignent : les jeunes méconnaissent le droit et leur soumettent de plus en plus de problèmes y ayant trait. Les informations dont ils manquent sont souvent juridiques et concernent tous les sujets auxquels ils ont à faire face dans leur vie de jeune adulte : emploi, logement, santé, assurances, impôts... Mais c'est surtout par l'emploi que se concrétise pour

eux la première rencontre avec les questions du droit, par l'entrée droit du travail. En ce sens, la prise de conscience d'avoir des droits, de les connaître et de les exercer, apparaît comme une des conditions fortes pour favoriser leur insertion. Ces caractéristiques ont conduit la Mission locale à se rapprocher de la MJD d'Aubagne. En réflexion : une action collective qui permettrait aux jeunes d'acquérir des repères dans la réglementation du droit du travail et, si besoin est, de bénéficier d'une consultation individuelle avec un avocat.

Egalité professionnelle : le poids des représentations

Après le lancement du réseau « égalité professionnelle mixité au travail », les attentes sont fortes chez les partenaires. Le projet est bien accueilli par les organisations professionnelles, mais reste à confirmer chez les employeurs et chez les jeunes. Les résistances sont plus importantes que prévues et allongent la durée de l'action. Avant de penser à l'accès à l'emploi sur des métiers atypiques, se pose en préalable la nécessité de conduire des actions d'orientation avec les jeunes. L'action a besoin de certains qui s'engagent et d'employeurs qui leur ouvrent leurs portes pour témoigner que l'atypique est du domaine du possible. Ces deux axes restant à gagner, elle s'oriente vers la recherche individuelle d'adhésions d'entreprises au réseau.

Europe : une implication particulière

La Mission Locale s'est activement impliquée dans la réalisation du projet européen Equal Mécod (Médiations contre les discriminations), porté par l'ARDML. La chargée de projet, détachée par la structure à cette occasion, a veillé à l'intégration du principe de l'Egalité hommes – femmes dans toutes les activités mises en oeuvre dans le cadre de ce projet.

La santé, le logement, les aides financières

Aides financières : un soutien efficace aux projets des jeunes

132 317 € ont été alloués dans le cadre du FAJ, de l'allocation CIVIS, du crédit mobilité, du FIPJ mineur pour soutenir les parcours d'insertion des jeunes. A ce montant, s'ajoutent les aides accordées par le dispositif Locapass (14 dossiers pour 12 060 €) et par le CCAS d'Aubagne. Ces aides ont permis aux jeunes de faire avancer leurs projets professionnels et de vie. Elles ont apporté des moyens complémentaires pour assumer des frais liés à la subsistance, le transport, la santé, la formation, le logement et la recherche d'emploi.

Le FAJ est en outre intervenu pour soutenir sous forme de projet collectif l'équipement des stagiaires ayant intégré la formation d'installateur solaire.

Logement : une adaptation de l'activité aux moyens financiers

Alors que perdure la prégnance des difficultés résidentielles auxquelles sont confrontés les jeunes (rareté et cherté du logement, solvabilité insuffisante liée à la précarité professionnelle, discrimination à la couleur de la peau), la baisse du nombre de bénéficiaires à 159 jeunes, soit -21% par rapport à 2006, est due à la diminution des subventions conduisant à une réduction du personnel d'accompagnement au sein du CLLAJ.

Les 18 places d'habitat de transition actuellement disponibles ont bénéficié à 28 jeunes ; alors que la durée moyenne de séjour contractualisée est de six mois, pour les sortants cette année confrontés aux difficultés résidentielles, elle est dans les faits à près de 15 mois en habitat-relais et de 7 mois en co-location. Chaque année apporte une nouvelle complication, en 2007, la CAF instruit les demandes d'allocation logement en prenant en compte l'histoire d'allocataire du jeune demandeur et de sa famille, prise en compte qui, eu égard au public en rupture familiale, peut engendrer une impossibilité de percevoir l'allocation.

Santé mentale : un espace d'écoute très sollicité

45 jeunes ont rencontré l'un des deux psychologues présents à la Mission Locale lors des permanences de santé mentale de l'Espace Santé Jeunes, un nombre en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Il s'agit en majorité de jeunes femmes, sans situation, qui sollicitent une écoute particulière pour surmonter des situations personnelles difficiles qui constituent des obstacles à leur insertion sociale et professionnelle. Pour certains jeunes, l'existence de problématiques de complexes s'est traduit par un suivi renforcé et un nombre d'entretiens en forte augmentation. La forte fréquentation du CMP ne permet pas toujours que soit proposée à ces jeunes une autre prise en charge thérapeutique en dehors de cet espace d'écoute fortement apprécié.

Les bilans de santé en hausse

148 jeunes en formation professionnelle ont bénéficié d'un bilan préventif de santé au Centre Mutualiste de La Ciotat par l'ESJ. En cas de problèmes repérés, un accompagnement ou une aide ponctuelle sont proposés aux jeunes et réalisés grâce au réseau santé constitué par l'ESJ. Ces visites sont également l'occasion de repérer des problèmes de couverture sociale, couverture qui n'est pas à jour pour 34 % des jeunes au moment du bilan, dont une écrasante majorité de 16/17 ans.

Jeunes et futures mamans échangent

Des jeunes ou futures mamans se sont retrouvées régulièrement à l'Espace Santé Jeunes. Le groupe de parole, co-animé avec le CMP d'Aubagne, a permis aux jeunes femmes d'échanger autour des problématiques liées à leur nouveau statut ainsi qu'autour de leur projection professionnelle.

La gestion

Le changement de direction

La Mission locale prépare le changement de direction à l'occasion du départ à la retraite du directeur actuel. Décision est prise d'activer la promotion interne, ainsi, au 1^{er} janvier 2008, la directrice adjointe sera promue directrice et une chargée de projet pilotant un programme régional MECOD avec l'ARDML sera promue directrice adjointe.

Les aléas de la gestion financière

La Mission locale aurait dû présenter un exercice budgétaire en équilibre mais, suite à la confirmation durant l'été par les services de l'Etat de l'impossibilité pour les Missions locales PACA de retrouver, comme en 2005, l'intégralité de la dotation FSE 2006, le déficit 2006 du FSE doit être intégré à hauteur de 14 710 €. Des actions ont été conduites régionalement par l'ARDML et nationalement par l'UNML pour que les Missions locales conservent les dotations initiales du FSE 2004, mais en vain. Autre annonce pendant l'été, les services de l'Etat ont confirmé que la Mission locale perdait 905€ attendus sur le parrainage 2006.

Pour autant, la Mission locale conserve une gestion de trésorerie saine.

Hormis la communauté d'agglomération et la commune de Gemenos, les autres financeurs ne prennent pas en compte les évolutions des charges de fonctionnement général et de personnel dues à l'application de la convention collective et des orientations locales de gestion du personnel.

Un nouveau cadre contractuel avec l'Etat

En 2006, les relations avec l'Etat et la Région s'organisaient avec un contrat d'objectifs et de moyens triennal signé entre les deux financeurs et l'ARDML, décliné sur chaque territoire par un plan d'action opérationnel (PAO). En 2007, et pour 2008, ce PAO sert de référence pour la Mission locale et la Région. En fin d'année, l'Etat met en place pour 2008, un nouveau système de contractualisation avec une convention pluri-annuelle d'objectifs. La Mission locale prépare la phase de transition entre l'ancienne modalité et la nouvelle en rédigeant la convention et en établissant cinq budgets prévisionnels par destination.

Cette opération de gestion bénéficie du travail de comptabilité analytique et de contrôle de gestion réalisé depuis plusieurs années. Elle met aussi en évidence le caractère quelque peu virtuel de la dissociation des temps de travail subventionnés par chacun des financeurs dans une approche globale des jeunes qui reste un fondement essentiel des pratiques d'insertion des Missions locales.

Gestion du personnel: la poursuite des orientations

Malgré les difficultés budgétaires, la Mission locale maintient son orientation d'évolution statutaire des conseillers de niveau I à II. Ces évolutions valident un constat de compétences et de potentialités exprimées dans l'activité par trois conseillers, ainsi que la réalisation d'une procédure spécifique interne d'évaluation de compétences déclinée du référentiel métier de la CCN.

La réussite de ces évolutions est largement soutenue par une politique de formation continue de 74 journées qui s'inscrit dans les orientations nationales de la branche professionnelle des Missions locales, bénéficie de ses financements et de l'organisation du programme régional de formation par l'ARDML.

Subventions Fonctionnement

Etat	212 351
Région	143 164
FSE	19 468
Communes	253 770

Contributions volontaires

ANPE	44 396
Agglo Communes	51 859
ARDML	500

Subventions Programmes

Etat	39 650
Région	20 500
Département	34 757
ANPE	29 000
Agglomération	12 500

Lexique

ALE : Agence locale pour l'emploi

ARA : Agent relais d'accueil

ARDML : Association régionale des Missions locales

CAD : Centre d'aide à la décision

CAE : Contrat d'accompagnement à l'emploi

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CCAS : Centre communal d'action sociale

CFA : Centre de formation d'apprentis

CIO : Centre d'information et d'orientation

CISP : Conseiller d'insertion sociale et professionnelle

CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

CIVIS : Contrat d'insertion dans la vie sociale

CLLAJ : Comité local pour le logement autonome des jeunes

CMP : Centre médico-psychologique

CNML : Conseil national des Missions locales

COTEF : Comité territorial d'éducation et de formation

CUCS : Contrats urbains de cohésion sociale

DIF : droit individuel à la formation

DSU : Développement social urbain

DUDE : Dossier unique du demandeur d'emploi

ESJ : Espace santé jeunes

ETAPS : Espace territorial d'accès aux premiers savoirs

FAJ : Fonds d'aide aux jeunes

FSE : Fonds social européen

FIPJ : Fonds d'insertion professionnelle pour les jeunes

HEDA : Handicap entreprise défi aixois

MECOD : Médiations contre les discriminations

MGIEN : Mission générale d'insertion de l'Education nationale

MJD : Maison de la justice et du droit

PPAE : Projet personnalisé d'accès à l'emploi

SEDOP : Service d'orientation professionnelle

TRE : Techniques de recherche d'emploi

UNML : Union nationale des Missions locales

